

<b>ASSOCIATION FRERE REGIS BALET EVEQUE DE MOUNDOU</b>	Procès verbal Assemblée générale No 21	Date 23.10.10	Page 1/3
------------------------------------------------------------	-------------------------------------------	------------------	-------------

www.frereregis-tchad.ch

**PROCES-VERBAL**  
**de l'assemblée générale du 23 octobre 2010**

**PARTICIPANTS (19) :** Raphaël et Soubanné Dorsaz, Xavier et Astrid Guerry, Albin Cantin, Daniel Emery, Pascale Emery Hémon, Jean-François Haas, fr. Jacques Mathieu, fr. Pierre Hostettler, André Egger, Guy et Jeanine Balet, René Grand, Georges et Hanny Anchisi, fr. Paul Zünd, Jean-Paul et Brigitte Chambettaz.

**CONFERENCIER INVITE :** Maurice Page

**EXCUSES (12) :** Katherine et André Dupertuis, Daniel Gasser, Georges Gaudin, Joseph Gisler, Serge Pauli, Guy Saillen, Armand Trombert, André Vernay, Marthe et Jean-Michel Vuignier, Marianne Grand

**UN GRAND ABSENT :** Xavier Guerry évoque la disparition récente d'un grand ancien du Schola, Mgr Bernard Genoud et transmet à l'assemblée le mot de remerciement de l'Evêché, consécutif au message de condoléances envoyé par notre secrétaire Jean-Michel.

**LIEU :** Foyer Franciscain, St-Maurice, de 09H30 à 12h00

**L'ordre du jour de l'Assemblée Générale à 09h30 23.10.2010 :**

- 1) Salutations du président et ouverture de l'Assemblée  
Accueil 9h00, début d'AG à 9h30.**
- 2) Désignation des scrutateurs**
- 3) Admissions, démissions des membres : rappeler à l'AG de penser à trouver des nouveaux membres**
- 4) Observations sur le P.V. de l'AG du 31.10.2009 (sur le site [www.frereregis-tchad.ch](http://www.frereregis-tchad.ch))**
- 5) Rapports**
  - a) du Président
  - b) du caissier (comptes 2009)
  - c) des vérificateurs
- 6) Elections au Comité : a) démission  
b) renouvellement des membres actuels – art. 7**
- 7) Nouvelle du Foyer franciscain :**
- 8) Rencontre de printemps 2010, en discussion**
- 9) Valais Solidaire et actions au Tchad**
- 10) Divers : prochaine assemblée général samedi 5 novembre 2011**
- 11) Infos du Tchad et intervenant parlant du Tchad**

**1) Salutations du président et ouverture de l'Assemblée**

Le président ouvre la 21<sup>ème</sup> AG. Il salue les membres présents et ceux qui nous rejoindront en cours de séance. Il relève la présence du fr. Jacques Mathieu, d'origine canadienne et qui a opéré, 30 années durant, au Tchad. Il salue et remercie M. Maurice Page, historien et journaliste, qui a accepté de nous entretenir du rôle des médias dans la dynamique de développement et en particulier de son expérience de radio locale qu'il a pilotée au Tchad entre 2000 et 2004.

Gratitude aussi à l'endroit des responsables du Couvent et du Foyer pour l'accueil de ce jour.

**2) Désignation des scrutateurs :** au vu de l'affluence, l'assemblée y renonce.

**3) Admissions, démissions des membres :** pas de démissions annoncées ni de nouveau membre. Le P. Paul Bruchez, généreux donateur, sera invité par notre président à rejoindre les rangs de l'Association.

**4) Observations sur le P.V. de l'AG du 31.10.09 :** aucune remarque, donc approuvé et merci à son auteur.

**5) Rapports**

**a) du président :** Raphaël nous livre un tour d'horizon complet des réflexions, des actions et des perspectives que le comité a menées durant la période novembre 2009 à fin octobre 2010 et lors des quatre séances de comité. **Il vaut vraiment la peine de consulter ce document sur le site de l'Association** dont voici les têtes de chapitres :

message et réflexions du président

<b>ASSOCIATION FRERE REGIS BALET EVEQUE DE MOUNDOU</b>	Procès verbal Assemblée générale No 21	Date 23.10.10	Page 2/3
------------------------------------------------------------	-------------------------------------------	------------------	-------------

www.frereregis-tchad.ch

- action « promotion de la littérature tchadienne au Tchad »
- Valais Solidaire
- Lundi de Pâques
- Rencontre de Printemps 2010 à St-Maurice
- Propositions / Perspectives pour l'année 2011.

#### **b) du caissier (comptes 2009)**

Xavier présente les comptes 2009 (chiffres et tableaux à l'appui) et mentionne les différentes magnifiques contributions qui nous ont permis le versement de Fr. 17'000.— à nos partenaires tchadiens ainsi que les Fr. 500.— de l'action « livres ». Grâce à la générosité renouvelée de tous les membres et aux dons en provenance d'actions spéciales de membres ou de non membres, nous pouvons espérer maintenir le cap financier et envisager pour la nouvelle année une aide identique

Notre précieux trésorier distribue un extrait des comptes annuels du Collège de Donia pour l'année scolaire 2008-2009. Les pourcentages des charges et des recettes sont intéressants et peuvent être consultés sur le site de l'Association.

#### **c) des vérificateurs (André Egger et René Grand)**

Les comptes ont été contrôlés. Ils sont déclarés exacts, avec un grand merci au caissier. Ipso facto, décharge est donnée au caissier, aux vérificateurs et au comité que le président s'empresse de remercier.

#### **6) Elections au Comité :**

a) démission : Pascale Emery Hémon, après deux années fructueuses, doit renoncer aux séances du comité en raison d'autres engagements importants. Elle demeure membre de l'Association et formule ses meilleurs souhaits pour la poursuite de notre activité. Un vif merci lui est adressé.

b) renouvellement des membres actuels – art. 7 : par acclamation les autres membres sont reconduits dans leur mission. Un appel est lancé à chacune et chacun pour le renforcement de l'effectif du comité.

#### **7) Foyer franciscain : situation par Pierre Hostettler**

Voir sur le site du Foyer : <http://www.capucins.ch/foyer-franciscain.htm>

Fr. Pierre Hostettler nous parle avec enthousiasme des nombreuses activités que le Foyer propose, fait état de la relative faible participation aux actions proposées. Mais le cap est maintenu et « ça roule » ! Les perspectives d'occupation du foyer (séjours, conférences, etc ...) sont à la hausse alors qu'ailleurs on ferme !

L'engagement d'un nouveau responsable de l'accueil, Monsieur Dominique Thiévent, hôtelier de formation, permet d'entrevoir une augmentation d'occupation, ce qui est très réjouissant.

L'aspect financier est aussi une préoccupation pour la Province Suisse des Capucins et les prochains budgets vont changer de couleur.

#### **8) Rencontre de printemps 2011**

- confiée une nouvelle fois aux « Fribourgeois »
- fera l'objet d'une remise en forme lors de **la rencontre fixée au samedi 28 mai 2011**
- le principe du repas canadien, boissons comprises, est suggéré afin de soulager les organisateurs

#### **9) Valais Solidaire et actions au Tchad**

Un projet de construction d'un mur d'enceinte pour un jardin communautaire au dispensaire de Mbalkabra sera soumis en mars 2011 à Valais – Solidaire, selon un devis revu et corrigé par Aloys et Raphaël. (cf rapport du président, contacts avec les partenaires)

#### **10) Divers : prochaine assemblée en 2011**

- La prochaine AG aura lieu le **samedi 5 novembre 2011**.
- rappel du repas de soutien organisé le 19 novembre 2010, à 19h30, Centre de Loisirs et de Culture à Martigny, au profit la toute jeune association Main dans la Main Sénégal.

#### **11) Infos du Tchad : présentation de M. Maurice Page**

Le président présente Maurice qu'il a connu sur place au Tchad et lui demande de se présenter à l'assemblée. Historien et journaliste, Maurice Page est aussi président de Fribourg-Solidaire. A ce titre il apporte l'espoir d'un futur nouvel accord financier avec la DDC. Il profite également de mentionner l'importance du sommet de la Francophonie de Montreux lors duquel les Droits de l'Homme et la thématique du développement sont évoqués.

**Rôle des médias dans la dynamique de développement et expérience de radio locale (Duii Lokar) au Tchad**

<b>ASSOCIATION FRERE REGIS BALET EVEQUE DE MOUNDOU</b>	Procès verbal Assemblée générale No 21	Date 23.10.10	Page 3/3
------------------------------------------------------------	-------------------------------------------	------------------	-------------

www.frereregis-tchad.ch

A la fin des années 90, le diocèse de Moundou a décidé de se doter d'une radio locale en FM, conçue comme outil de développement, d'où son intégration au Bureau d'étude et de liaison d'action caritative et de développement (BELACD). La radio a axé ses activités autour du développement intégral de la personne humaine. Elle a choisi une option généraliste impliquant de l'information, de la formation et du divertissement plutôt qu'un modèle confessionnel à dominante religieuse.

Arrivé à Moundou comme volontaire de la Mission Bethléem Immensee, Maurice Page a mis en route un projet avec le souci de la déontologie professionnelle et de l'éthique des médias, qui ont un caractère universel, même si le contexte local peut varier.

Quatre notions de base, déjà dans *Pacem in Terris*, 1963 de Jean XXIII, constituent des critères de jugement pour les médias encore valables aujourd'hui : **la liberté, la vérité, la justice et la charité ou amour du prochain.**

- La liberté de rechercher et de dire ce qui est vrai : la liberté de l'information s'exerce avant tout dans un cadre légal. Le processus de démocratisation a mis en place une constitution et des lois sur les médias, aujourd'hui revues dans le sens d'une meilleure protection pour les journalistes, mais encore menaçantes pour les éditeurs. Il existe un organe de surveillance indépendant (HCC = Haut Conseil de la Communication) mais le gouvernement tend à vouloir en faire un organe de contrôle et de répression.
- Connaître le cadre légal et considérer la loi comme une protection et non une menace, c'est le credo inculqué par MP aux journalistes pour lesquels menaces et intimidations sont monnaie courante de la part de gendarmes ou de responsables militaires mécontents de voir leurs exactions dénoncées. Une dénonciation systématique a finalement permis aux menaces d'apparaître comme un signe d'encouragement car elles prouvaient que les journalistes faisaient bien leur travail.
- La laïcité garante de liberté : Le Tchad est un état laïc. Dès lors, pour les chrétiens cette laïcité est précieuse car elle garantit leur liberté. A l'origine, la loi sur la presse interdisait les radios confessionnelles mais sur la pression de la présidence, elle a été amendée pour autoriser l'ouverture de stations islamiques. Il est à espérer que cette brèche ne permette pas l'intrusion massive de programmes fondamentalistes, qu'ils soient musulmans ou évangéliques !
- Liberté économique : l'absence de redevances, la faiblesse du marché publicitaire, la rareté des aides publiques favorisent un manque chronique de ressources, sans oublier l'approvisionnement en électricité défaillant, les problèmes de la maintenance technique et le coût des communications et des transports. Pour Duji Lokar, les communiqués, la publicité et la vente du temps d'antenne permettaient d'atteindre un taux d'autofinancement de 30%. Sur le plan de l'éthique, l'indépendance journalistique peut être gravement compromise par ces difficultés financières. La tentation est forte d'accepter cadeaux et pourboires. Cette même indépendance demeure aussi une question délicate par rapport aux propriétaires du média.
- La qualité de la formation : la liberté des journalistes reste liée à la qualité de la formation. Les ONG internationales mettent volontiers des moyens à disposition pour leur formation : une fois par an, chacun des 5 journalistes de Duji Lokar a pu participer à un cours d'une ou deux semaines. Formation interne, suivi des émissions et conférence quotidienne de rédaction furent autant de moyens pour progresser.
- L'exigence morale fondamentale de toute communication est le respect de la vérité : dans les milieux de presse, le terme de vérité est souvent piégé, beaucoup lui préfèrent celui d'honnêteté. La vérité des faits doit tenir compte du recoupement et de la qualité des sources, de la rigueur, du langage, de la distinction des faits et du commentaire. Pour le Tchad ou pour l'Afrique, l'utilisation des langues locales pour l'information pose souvent des problèmes de traduction, l'importance de la sorcellerie et du monde occulte ne permet pas toujours de faire la différence entre un fait et son interprétation magique. Des notions claires sur la rectification et le droit de réponse sont également indispensables.
- La justice et le bien commun : dans un média d'inspiration chrétienne, la question du bien commun tient une place centrale. Au Tchad, tout juste sorti de la colonisation pour entrer dans une spirale quasi ininterrompue de guerre civile et de violences, le sentiment du bien commun est très faible. L'intérêt dominant est celui du clan ou du groupe ethnique. D'où, pour Duji Lokal, l'objectif de renforcer la présence de l'Etat et la prédominance de la loi. On est loin des politiques néo-libérales qui prônent la privatisation et le moins d'Etat.
- Charité et amour du prochain : cet aspect relève d'une spécificité plus typiquement chrétienne. C'est le « plus » que les médias liés aux Eglises peuvent apporter. D'où trois priorités :
  - l'attention aux plus défavorisés, la voix des sans-voix
  - l'encouragement à l'initiative personnelle et collective
  - un regard positif sur les personnes et les événements

**Conclusion** : on voit que sans grandes théories de la communication, mais à partir de quelques critères de base, il est possible d'établir une éthique des médias praticable dans un pays comme le Tchad. A contrario, on remarque que le manque de déontologie des journalistes peut conduire à de graves dérives susceptibles de mettre en danger la vie de personnes et l'équilibre d'un pays.

S'ensuit un court échange entre l'orateur et l'assemblée très attentive aux propos tenus par Monsieur Maurice Page

Le président remercie chaleureusement son ami Maurice Page et nous invite à l'apéritif et au repas au Foyer.

P.S. M. Page a eu l'extrême gentillesse de confier au secrétaire du jour ses notes écrites qui lui ont permis de re-